

L'ÉVANGILE

du dimanche

C'est l'Avent. Il s'agit de préparer le chemin du Seigneur. Le Seigneur vient à nous, mais les chemins qui mènent à nos cœurs sont embourbés, tortueux, emplis de ronces. Il s'agit de faire de l'espace pour laisser Dieu venir à nous. Nous pouvons regarder comment lui donner du temps, de la disponibilité, de l'attention dans la prière et le service.

Cette semaine, nous pourrions particulièrement le faire :

- Par la **fête du 8 décembre**. Nous vous proposons d'allumer une bougie à votre fenêtre. La fête de l'Immaculée Conception est une fête de la lumière. Messe à 20h à la bougie
- En **préparant vos crèches**. Vous pouvez nous envoyer une photo de votre crèche (alliancenouvelle@orange.fr) avant le 11 décembre. Elles seront exposées lors de la messe du 13 décembre à Bachy. Cela remplacera notre concours de crèches.
- En poursuivant notre **collecte pour les bébés et leur famille en précarité**. Il est toujours possible de déposer des produits de puériculture, produits d'hygiène pour bébé, ... à la crèche de nos églises.

Messes

À la suite du référé-liberté sollicité par les évêques de France auprès du Conseil d'Etat, le juge a cassé la jauge de 30 personnes, indépendante de la surface des églises. Il a estimé qu'elle revêtait 'un caractère disproportionné au regard de l'objectif de préservation de la santé publique et constituait ainsi, eu égard au caractère essentiel de la composante en cause **de la liberté de culte une atteinte grave et manifestation illégale à cette dernière**'. Il a surtout rappelé que la liberté de culte n'est pas une liberté parmi tant d'autres. Elle a un caractère fondamental 'et n'est pas de même nature que les autres'. Les négociations ont donc repris. Un communiqué des évêques, publié aujourd'hui, nous donne les mesures proportionnées à appliquer : **un rang sur deux et deux places libres entre chaque groupe**. Toutes les célébrations (messes, funérailles, baptêmes, ...) bénéficient de ce protocole. Il n'y a donc plus de limitation à 30 personnes. La limitation dépend donc de chaque église.

Dans un souci de responsabilité, nous vous demandons **de bien respecter les préconisations sanitaires** :

- **lavage des mains**
- **masque** (sur le nez et sous le menton) pendant toute la messe
- **installation sur les rangs marqués d'un post-it jaune** (post-it rose indiquant une allée condamnée) en gardant de l'espace avec vos voisins.

Grâce à cela, nous allons pouvoir retrouver le planning habituel et déjà annoncé dans le journal *En chemin*. Les week-ends où la messe est célébrée dans de petites églises, on peut privilégier la messe du samedi à Cysoing.

Samedi 5 décembre : 18h30 à Cysoing Messe anticipée du 2^{ème} dimanche de l'Avent

Dimanche 6 décembre : 10h30 à Mouchin Messe du 2^{ème} dimanche de l'Avent

Lundi 7 décembre : pas de messe Vendredi 11 décembre : pas de messe

Mardi 8 décembre : solennité de l'Immaculée Conception

20h messe à la bougie en l'honneur de la Vierge Marie à Cysoing

Mercredi 9 décembre : 20h messe à la bougie à Cysoing

Jeudi 10 décembre : 8h30 messe de semaine à la chapelle de l'église de Cysoing

Samedi 12 décembre : 18h30 à Cysoing Messe anticipée du 3^{ème} dimanche de l'Avent

Dimanche 13 décembre : 10h30 à Bachy Messe du 3^{ème} dimanche de l'Avent

Nous reprenons ainsi le planning initialement prévu :

Tous les samedis à 18h30 à Cysoing

Tous les dimanches à 10h30 dans un village

20 décembre : Quennaumont

3 janvier : Mouchin

27 décembre : Cobrieux

10 janvier : Louvil

Nous recommandons à vos prières **Mme Danièle Delcroix** (Bachy), **M. Francis Leclercq** (Bourghelles), **Mme Christiane Lavie** (Cysoing), **Mme Marguerite-Marie Pollet** (Camphin) dont les funérailles ont eu lieu cette semaine. Nous vous invitons à vous unir par la prière aux célébrations des funérailles de **M. Claude Leleu** (lundi à 10h à Camphin)

Bon courage à chacun. A très bientôt. Je vous garde dans ma prière.

P. Grégory